

PRESIDENCE FACTICE ?

On ne sait pas à quoi vont aboutir les discussions qui se tiennent au sein des différents groupes de travail mises en place suite aux sorties fracassantes du Président de la République à propos de l'audiovisuel public.

La stigmatisation de tout un secteur ouvrirait ainsi la voie à une réforme de grande ampleur. Si rien n'est dit à ce stade des économies envisagées, on imagine bien qu'il s'agit de la motivation première. La possibilité de modifications structurelles circule. Entreprise unique, fusions, maintien des entreprises avec mise en place d'une holding, réforme du financement, de la gouvernance, avec une présidence commune... sont les hypothèses que font circuler les apprentis sorciers du « big bang ». L'ensemble de l'audiovisuel public redoute la démolition de l'existant.

Paris, le 9 avril 2018

En ce qui concerne Radio France, les interlocuteurs que nous rencontrons, qu'ils soient parlementaires ou en responsabilités, n'ont pu sérieusement remettre en cause les fondamentaux de notre activité, l'accomplissement des missions de service public inscrites dans le cahier des charges ou dans les contrats d'objectifs et de moyens successifs (COM).

Les développements de l'entreprise, les résultats d'audience de l'ensemble des chaînes, le renouvellement du public, l'éducation aux médias, l'adaptation aux nouveaux usages d'écoute de la radio, la distribution numérique des contenus, l'innovation et la recherche dans le domaine du son, l'ancrage territorial puissant des radios locales du réseau France Bleu, la grande qualité des formations musicales permanentes, la satisfaction des auditeurs figurent dans le bilan de l'entreprise.

L'engagement et la compétence de ses salariés sont unanimement salués.

Des remarques, à la marge portant sur des préoccupations déjà prises en compte (numérique, jeunes publics, « média global »...) devraient-elles justifier ce barnum géant, cette remise en cause d'un modèle exceptionnel ?

Radio France dérangerait-elle par son indépendance, la qualité de son information ?

Dans ce contexte, de quel pouvoir réel disposera la nouvelle Présidence de Radio France désignée en toute indépendance (sic) par le CSA ?

Quelle valeur aura le projet retenu à quelques mois de changements annoncés comme inévitables ?

Ne s'agit-il donc pas d'une mascarade dont il ne faut pas être dupe, à l'heure où la concentration des décisions et du pouvoir est de plus en plus forte ?

Pour notre part nous savons ce qu'il va nous falloir défendre haut et fort :

- **En tout premier lieu, l'emploi !** Comme un moyen et pas une fin. Les suppressions d'emplois opérées ces dernières années ont produit des effets dévastateurs sur les conditions de travail et la santé de nombreux salariés. Car, comment vouloir «faire plus et mieux» avec moins, sans aggraver la situation actuelle ?
- **L'intégrité de l'entreprise dans toutes ses composantes**, ses services, ses chaînes nationales, le Réseau France Bleu, les formations musicales permanentes...
- **La richesse et la diversité des contenus**, l'indépendance de l'information avec un maintien des services au sein des rédactions, un haut niveau de production, le maintien et le développement des savoir-faire -une des premières richesses de l'entreprise- la production en interne.
- **Le maintien de la notion de Radio de l'offre.**
- **La création**, qu'elle relève de la production musicale, documentaire ou de fictions.
- **Une politique des ressources humaines digne de ce nom.** Il faut mettre un terme à la précarité érigée en mode de gestion, à la montée des risques psychosociaux, à l'absence de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences. Donner aux salariés de véritables perspectives d'évolution professionnelle, des outils qui fonctionnent (!!!) avec une politique de formation adaptée aux besoins.

Radio France confortée dans son périmètre et ses missions, des synergies, des projets nouveaux avec les entreprises de l'audiovisuel public pourront voir le jour, dans le respect de l'identité et des savoir-faire de chacun.

La nouvelle Présidence sera-t-elle réellement porteuse d'un projet d'avenir et d'indépendance pour Radio France ?

Ou sera-t-elle le zélé serviteur du pouvoir politique décidé de mettre à mal l'audiovisuel public par des réformes inappropriées ?

L'enjeu est de taille. En cas de menaces sérieuses nous ne resterons pas les bras croisés. Une vaste mobilisation s'organisera.